BONHÔTE
BANQUIERS DEPUIS 1815

Analyse
Avril 2018

Euro-franc suisse : quelles perspectives ?

Françoise Mensi
Gérante discrétionnaire
fmensi@bonhote.ch

Actualités du Groupe Bonhôte

FORTE CROISSANCE DU GROUPE BONHÔTE EN 2017

Le bénéfice net de la banque se monte à CHF 3 millions par rapport à 1.93 millions en 2016. Une progression de +55.2% expliquée par les bons résultats des marchés financiers et surtout par la croissance continue de la clientèle en gestion. Dans ce contexte, les performances des portefeuilles et des fonds gérés par la banque ont été réjouissantes ce qui s'est traduit par des revenus opérationnels en hausse, alors que les charges sont restées maîtrisées.

GESTION NOMINÉE PAR LIPPER

La banque Bonhôte a reçu le Swiss Lipper Fund Award 2018 dans la catégorie des meilleurs fonds CHF balancés pour son produit Bonhote Strategies - Monde (CHF). Nous nous réjouissons de voir notre stratégie d'investissement honorée par ce prix qui récompense, depuis plus de 30 ans, des fonds et des sociétés de gestion de fonds dont le rendement ajusté au risque a excellé par rapport à leurs pairs.

BONHÔTE ACQUIERT FIDFUND MANAGEMENT SA À NYON

La Banque Bonhôte & Cie SA a acquis la société FidFund Management SA, société de direction de fonds immobilier, en partenariat avec CACEIS (Switzerland) SA. Cet investissement stratégique constitue une nouvelle étape décisive dans la verticalisation de l'offre immobilière du groupe Bonhôte qui se place ainsi désormais parmi les entreprises incontournables de la gestion immobilière helvétique.

L'économie suisse respire mieux. L'euro a retrouvé de la vigueur. Cette reprise, qui a rendu les exportations helvétiques plus concurrentielles, montre l'importance toute particulière que joue le taux de change de l'euro pour la Suisse. C'est donc avec grand intérêt que les entrepreneurs du pays scrutent l'horizon pour percevoir son évolution.

Le choc provoqué par l'abandon en janvier 2015 par la Banque nationale suisse (BNS) du taux plancher de CHF 1.20 pour un euro est encore bien présent dans les esprits (Fig. 1.). Il a enfin été suivi d'une hausse de la monnaie européenne plus en phase avec les besoins de l'économie suisse. Bénéficiant d'une amélioration du climat économique et politique, mais aussi des efforts de la BNS pour affaiblir le franc suisse, l'euro s'est apprécié de 10% en 2017, passant de CHF 1.06 à 1.17.

Sensible aux aléas géopolitiques

La Suisse est un pays stable et bien géré. Son endettement est faible et il y a peu d'inflation. Exportatrice et importatrice, elle est très ouverte sur l'extérieur. Aussi, depuis de nombreuses années, le franc suisse est considéré comme une valeur refuge. La demande de francs suisses est sensible aux instabilités géopolitiques de toutes sortes. Notre monnaie réagit positivement aux surprises économiques ou politiques à connotation négative, aux événements qui engendrent de l'incertitude sur les marchés financiers.

Ainsi, la faiblesse de la conjoncture américaine ou européenne, le Brexit, les velléités nucléaires de la Corée du Nord ou encore le glissement de l'administration Trump vers le protectionnisme sont de nature à provoquer une hausse du franc suisse. En revanche, en raison de la solidité des fondamentaux suisses, du peu de sortie de capitaux et de la faible inflation, les surprises positives ont un effet moindre. Le franc suisse s'affaiblit peu.

Le rôle important de l'euro

Avec plus de 40% des exportations, l'Union européenne est le principal acquéreur de produits suisses. Comme il exerce ses effets aussi bien sur les prix des biens exportés que sur celui des biens importés, le taux de change de l'euro par rapport au franc suisse joue un rôle important. Un affaiblissement de la monnaie européenne place de ce fait les exportateurs helvétiques en situation plus difficile face aux concurrents. Il y a des effets sur l'inflation, la production et l'emploi. La BNS ne peut donc totalement s'affranchir de la politique

EURO-FRANC SUISSE : QUELLES PERSPECTIVES ?

monétaire menée par la Banque centrale européenne et de l'évolution de la conjoncture européenne.

Le statut de monnaie refuge du franc suisse est peu compatible avec le tissu industriel helvétique. Une appréciation trop rapide et excessive de notre monnaie peut s'avérer dommageable pour l'économie du pays. Elle conduit à des reculs d'investissements productifs et influence négativement le tourisme et le commerce de détail. Une étude du SECO a notamment relevé que la force du franc a freiné les dépenses en R+D et en innovation. Le KOF, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, a constaté qu'entre 2015 et 2016 les investissements des entreprises ont reculé entre 12 et 15%. Mais il n'y a pas eu que des dégâts. En limitant les coûts, la baisse des prix importés a atténué la pression sur les exportateurs. Des branches comme l'horlogerie et la production de machines ont amélioré le service, le marketing et leurs exportations sont devenues plus résistantes.

Le franc suisse cette année

Comment évoluera le franc suisse cette année ? Pour émettre des prévisions, il convient d'examiner la situation actuelle. Le risque politique perçu en Europe (France, Italie) s'est atténué. Malgré les hausses de taux courts décidées par la Réserve fédérale américaine, le dollar s'est affaibli contre la plupart des devises. Prête à intervenir pour atténuer les pressions haussières sur le franc, la BNS entend poursuivre une politique monétaire expansionniste dans le but de stimuler l'inflation et de soutenir l'activité économique helvétique (Fig. 2.). Elle estime qu'en dépit de son affaiblissement par rapport à l'euro, le franc suisse reste à un niveau trop élevé, ce qui est une menace pour l'évolution des prix et pour la conjoncture.

Nous pensons dès lors que le taux de change de l'euro par rapport au franc suisse devrait s'apprécier modérément, soit aux environs de CHF 1.18 – 1.22. Un mouvement haussier plus prononcé nous semble peu probable. En raison notamment du budget équilibré de la Confédération et de l'excédent de la balance des paiements courants, le franc suisse fait preuve d'une vigueur à long terme qu'il ne faut pas sous-estimer. On notera encore que le dollar, actuellement survendu contre euro, pourrait reprendre des couleurs.

Fig. 1. Taux de change du franc suisse vis-à-vis de l'euro et du dollar US.

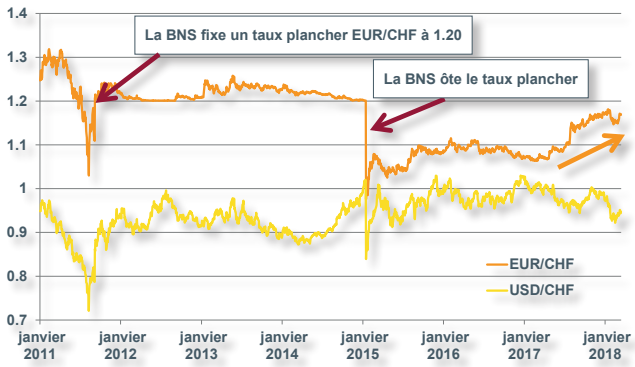

Source : Bloomberg

Fig. 2. Réserves de devises et avoirs à vue des banques suisses (millions de francs) à la BNS.

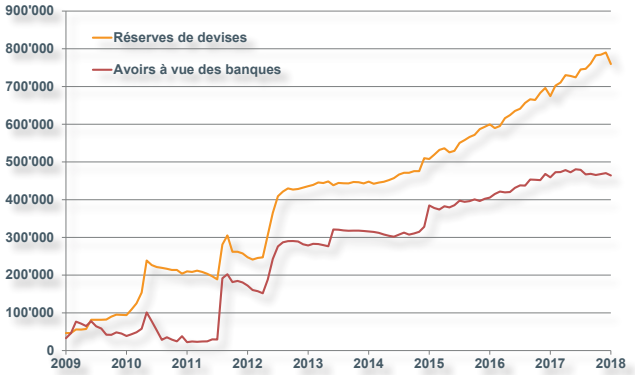

Source : Banque nationale suisse (BNS)

Disclaimer
Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.

Suzanne Lauritzen
Administratrice-déléguée
LL. M., DIP (ITM), TEP
T. +41 32 722 10 97
slauritzen@bonhote.ch

Mélanie Zimet
Experte fiscale diplômée
T. +41 32 722 10 27
mzimet@bonhote.ch

LA FISCALITÉ DES CRYPTO-MONNAIES

Blockchain, bitcoin, minage : voilà des termes qui envahissent notre quotidien ! Mais de quoi s'agit-il ? Comment la vente et la détention de crypto-monnaies sont-elles imposées en Suisse ?

La crypto-monnaie, qu'est-ce que c'est ?

Depuis le début des années 2000, la croissance des crypto-monnaies est exponentielle. Si le bitcoin est probablement la plus connue d'entre elles, il en existe à ce jour près de 1'500 disponibles.

Les crypto-monnaies sont des monnaies virtuelles, cryptographiques, générées par la blockchain, un réseau informatique décentralisé, de pair à pair, sous le contrôle des « mineurs ».

Comment fonctionne le système et est-il sécurisé ?

Les ordres des utilisateurs sont exécutés par les « mineurs » qui travaillent à crypter les transactions de manière infalsifiable et participent ainsi à la sureté du système tout en étant rémunérés. Tous les transferts entre détenteurs depuis la création sont répertoriés.

La détention des crypto-monnaies doit aussi être sécurisée, en particulier contre les hackers. De même, une crypto-monnaie perdue à la suite d'un téléchargement sur une clef USB ou un disque dur l'est alors définitivement.

Les crypto-monnaies peuvent-elles être utilisées lors de transactions courantes ?

Elles pourraient être utilisées pour régler certains achats ou faire des paiements. Preuve en est la ville de Zoug qui permet à ses résidents de s'acquitter de certains émoluments ou services publics en bitcoin depuis 2017. Néanmoins, l'usage actuel des crypto-monnaies est restreint et il faut en général les convertir en devises telles que l'euro ou le dollar afin de les utiliser.

En ce sens, le président du groupe SIX a récemment encouragé la Banque nationale suisse (BNS) à lancer sa propre crypto-monnaie et, ainsi, à suivre le mouvement lancé par la Banque centrale de Suède et ses e-couronnes qui seront émises dans quelques années.

Quels sont les aspects fiscaux à considérer lors de la vente de crypto-monnaies ?

Les gains réalisés lors de la vente d'éléments de la fortune privée, tels que les crypto-monnaies, sont en principe exonérés d'impôt sur le revenu. A titre d'exception, l'administration fiscale pourrait toutefois considérer le vendeur comme « commerçant professionnel de titres » et imposer le revenu réalisé au moment de la vente ou déduire les pertes éventuelles.

Les indices développés par la pratique et la jurisprudence permettant de distinguer entre gain exonéré privé et revenu imposable sont, entre autres, la fréquence élevée des transactions ou une courte durée de possession des titres, soit moins de six mois selon la pratique.

Si ces règles sont claires en matière de titres « classiques », actions ou options, se pose néanmoins la question de leur adéquation en matière de crypto-monnaies. En effet, les critères paraissent peu adaptés à un marché aussi volatile que les crypto-monnaies. Selon nous, c'est l'intention du contribuable qui devrait permettre de déterminer le traitement fiscal. Reste-il dans le cadre de la gestion privée ou met-il en place une stratégie afin d'obtenir une rémunération ?

A quelle valeur déclarer les crypto-monnaies pour l'impôt sur la fortune ?

Les crypto-monnaies sont imposables comme tout autre élément de la fortune. L'Administration fédérale des contributions publie annuellement le cours déterminant des bitcoins au 31 décembre et devrait faire de même dans le futur pour d'autres crypto-monnaies afin de simplifier la taxation de chaque contribuable.

Comment Bonhôte Services SA peut-elle vous assister dans ce contexte ?

L'intérêt pour les crypto-monnaies devrait s'accompagner d'une réflexion sur l'activité de chaque investisseur et ses éventuelles conséquences fiscales. De même, si la valeur des bitcoins pour l'impôt sur la fortune est claire, d'autres crypto-monnaies ne bénéficient pas encore d'une évaluation officielle. Cette lacune appelle ainsi à réfléchir à l'évaluation de ces dernières avant de remplir sa déclaration d'impôt !